Singapour internationale et Genève internationale

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Deux modèles d'accueil

La différence entre les deux villes commence par les chiffres. Selon la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, le canton accueille quarante organisations internationales, sur les quarante-huit établies en Suisse, ainsi que plusieurs centaines d'organisations non gouvernementales et les missions permanentes de 185 États membres des Nations Unies. En 2021, les organisations internationales représentaient 27 967 emplois dans le canton, et leurs dépenses totales atteignaient 6 446 millions de francs en 2020. La place financière genevoise, qui compte plus de 38 000 emplois selon la Fondation Genève Place Financière, est d'une taille comparable.[1]

La Singapour internationale est bien plus modeste. Son principal employeur international dans la finance, le pôle du Groupe de la Banque mondiale, compte un peu plus de 300 collaborateurs. Les autres organismes examinés dans ce chapitre comptent leurs effectifs en dizaines ou en quelques centaines. Les deux villes ont suivi des modèles différents. Genève accueille des organisations universelles dont le mandat couvre le monde entier et dont les domaines vont de la santé et du travail au

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

commerce, aux télécommunications et aux droits de l'homme. Singapour accueille surtout des organismes et des bureaux régionaux dont les domaines sont proches de ses propres intérêts économiques : commerce, surveillance macroéconomique, innovation des banques centrales, financement du développement et règlement des différends.

Origines et motivations

Cette différence reflète l'histoire. La vocation internationale de Genève est née d'une initiative humanitaire privée en 1863, de la neutralité suisse et de la décision des puissances victorieuses de 1919 d'y établir le siège de la Société des Nations. Elle s'est développée sur un siècle et demi et constitue aujourd'hui un pilier de l'économie et de l'identité de la ville. Les institutions internationales de Singapour sont le produit des trois dernières décennies et d'une politique délibérée. Le gouvernement les a abordées comme il avait abordé les sièges régionaux des banques et des maisons de négoce : comme des atouts qui renforcent la position de la ville dans la concurrence entre places.

La neutralité joue un rôle différent dans chaque cas. La neutralité permanente de la Suisse, reconnue par les puissances en 1815, a rendu Genève acceptable pour toutes les parties.[2] Singapour n'est pas neutre au sens juridique. Elle pratique une politique d'équilibre entre les grandes puissances, que décrit le chapitre F.IV. Sa réputation de pays hôte repose sur sa compétence et sur l'impartialité de son administration. Pour des organismes régionaux comme l'AMRO, qui comptent parmi leurs membres à la fois la Chine et le Japon, cette réputation s'est révélée suffisante.

Bâle, Genève et Singapour

Un autre point de comparaison concerne le siège des organismes de normalisation financière. Ni Genève ni Singapour n'accueillent la BRI ou les comités qui lui sont rattachés. La Suisse les abrite à Bâle, à quelques heures de train de Genève et dans le même ordre juridique, alors que Singapour se trouve sur un autre continent. Le centre suisse du BIS Innovation Hub, ouvert en 2019 avec des bureaux à Bâle et à

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Zurich, est un partenariat avec la Banque nationale suisse, de même que le centre de Singapour est un partenariat avec la MAS.[3] Les deux places financières occupent donc des positions semblables dans le réseau de l'innovation des banques centrales.

Les organisations internationales de Genève n'ont guère de lien direct avec la finance, hormis l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ainsi que les caisses de pension et les trésoreries des organisations elles-mêmes. Celles de Singapour sont plus proches de la finance. Leur effet direct sur la place financière est donc proportionnellement plus important, même si leur poids total est bien moindre. Les deux villes tirent de leurs institutions internationales un avantage immatériel : la réputation d'être des lieux où États et organisations choisissent de travailler, ce qui rassure les clients privés et les investisseurs.

Vulnérabilités

Les deux modèles ont leurs faiblesses. La dépendance de Genève à l'égard des budgets des organisations universelles est apparue au grand jour en 2025, lorsque la réduction des contributions américaines a entraîné des suppressions de postes et le transfert de fonctions vers des villes moins chères, comme le décrit l'ouvrage consacré à Genève.[4] Les institutions internationales de Singapour dépendent moins des budgets occidentaux, car beaucoup sont financées par des gouvernements asiatiques. Elles sont en revanche exposées aux tensions entre leurs membres, notamment entre la Chine et le Japon au sein de l'ASEAN+3 ou entre la Chine et les États-Unis au sein de l'APEC (voir le chapitre K.V).

Le coût élevé de la vie pèse sur les deux villes. Les organisations internationales soumises à des contraintes budgétaires transfèrent leurs fonctions administratives vers des sites moins coûteux, une tendance que Genève connaît depuis deux décennies. Singapour, dont les loyers de bureaux et le coût du logement comptent parmi les plus élevés d'Asie, court le même risque pour ses bureaux régionaux. Sa réponse, comme celle de Genève, a consisté à mettre en avant la qualité de l'environnement : connectivité, sécurité, État de droit et présence d'autres institutions avec lesquelles une organisation peut travailler.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Ce que chaque ville peut apprendre

Chaque modèle offre une leçon à l'autre. Genève montre comment une communauté dense d'organisations universelles peut donner à une ville une réputation qu'aucune campagne de marketing ne pourrait acheter, et comment cette réputation atteint des clients qui n'y ont jamais mis les pieds. Singapour montre comment un petit nombre d'institutions bien choisies, intégrées à l'administration financière de l'État hôte, peut apporter à une place financière des avantages directs en matière d'information, de contacts et d'influence sur l'infrastructure régionale. Genève aurait intérêt à resserrer les liens entre ses organisations internationales et ses banques, en particulier dans le financement du développement et l'investissement durable. Singapour aurait intérêt à une communauté internationale plus large et plus indépendante, qui rendrait son rôle de pays hôte moins tributaire des priorités de son propre gouvernement.

En chiffres

APEC : première réunion à Canberra en novembre 1989, 21 économies membres, environ 62 % du PIB mondial et 48 % du commerce mondial en 2021 ; Secrétariat à Singapour. Initiative de Chiang Mai : 6 mai 2000. CMIM : en vigueur le 24 mars 2010 avec 120 milliards de dollars US, doublée à 240 milliards de dollars US (amendement en vigueur en 2014). Part mobilisable sans programme du FMI : 40 % depuis 2021. Engagement de Singapour dans la CMIM : 9,104 milliards de dollars US (3,793 %), tirage maximal de 22,76 milliards de dollars US. AMRO : société à responsabilité limitée par garantie (company limited by guarantee) en 2011, organisation internationale depuis le 9 février 2016, 14 membres. IMF-Singapore Regional Training Institute : 1998. EMEAP : 1991, 11 banques centrales. Singapour à la BRI : décembre 1996. BIS Innovation Hub Singapore Centre : 2019. Nexus Global Payments : créée en 2025 à Singapour par cinq banques centrales, six membres depuis 2026. Pôle du Groupe de la Banque mondiale : bureau depuis 1999, plus de 300 collaborateurs. Bureau du CIRDI à Singapour : ouvert le 26 août 2026. Genève internationale, pour comparaison : 40 organisations internationales et 27 967 emplois en 2021.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Notes

1. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie F, chapitre II, citant Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, « La Genève internationale en faits et chiffres » (dfae.admin.ch) : quarante organisations internationales dans le canton sur quarante-huit en Suisse, plusieurs centaines d'organisations non gouvernementales et les missions permanentes de 185 États membres de l'ONU et de deux États non membres ; Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie F, chapitre II, citant Ville de Genève, « Poids de la Genève internationale dans l'économie et l'emploi genevois » (geneve.ch) : 27 967 emplois dans les organisations internationales en 2021 ; dépenses totales de 6 446 millions de francs en 2020 ; Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie F, chapitre II, citant Fondation Genève Place Financière (geneve-finance.ch) : plus de 38 000 emplois dans la place financière genevoise. ↩

2. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie F, chapitre I : « La neutralité de la Suisse, reconnue par les puissances en 1815 […] constitue la condition première de la vocation internationale de Genève. » ↩

3. Bank for International Settlements, « About the BIS Innovation Hub » (bis.org, consulté en novembre 2026) : le centre suisse, « established in 2019, is one of the founding Innovation Hub centres », avec des bureaux à Bâle et à Zurich, en partenariat avec la Banque nationale suisse. ↩

4. Ressos, *Genève, place financière internationale*, partie F, chapitre II, sur les réductions de financement, les restructurations et les suppressions de postes touchant les organisations internationales à Genève depuis 2025, ainsi que sur les mesures de soutien du Conseil fédéral du 20 juin 2025. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com